

Conseil de quartier Est
Compte-rendu de la réunion du 22 mars 2010

Présentation de l'association At Home Crochus

La présidente et la secrétaire-adjointe présentent cette nouvelle association.

At Home Crochus, toute jeune association sur l'agglomération orléanaise, met en relation les personnes âgées et les jeunes (de 18 à 30 ans) désireux de tenter l'expérience du partage intergénérationnel de logement ou de jardin. Le but, basé sur l'échange de bons procédés, est de lutter contre la solitude des seniors et de répondre aux difficultés d'accès au logement ou au jardin des jeunes.

At Home Crochus a mis en place 2 formules de cohabitation intergénérationnelle :

- Le logement contre présence (le jeune est logé gracieusement chez le senior contre une présence régulière et rassurante dans un esprit d'entraide) ;
- Le logement contre petite indemnité (la présence du jeune n'est pas imposée, mais il paie une contrepartie financière permettant au senior d'assurer un complément de revenu).

Par ailleurs, At Home Crochus propose un concept innovant autour du partage de jardin privé. Il s'adresse, d'une part aux propriétaires de potager ne pouvant l'entretenir, et d'autre part aux personnes qui recherchent un terrain à cultiver. Le propriétaire met ainsi son terrain à disposition du jardinier accueilli, puis ils se partagent les récoltes tout en nouant des liens conviviaux.

Le rôle de l'association se décline en trois axes :

- La sélection et la mise en relation des personnes ayant des « at home crochus »
- L'établissement d'une charte de bonne conduite et d'une convention d'occupation temporaire afin d'encadrer au mieux le partage de logement et de jardin ;
- Et la médiation tout au long du contrat afin de maintenir des relations harmonieuses.

At Home Crochus est adhérent du réseau COSI. Conduit par le Parisolidaire, c'est le premier réseau de cohabitation intergénérationnelle structuré et reconnu en France (www.reseau-cosi.com).

Un membre de l'assemblée s'inquiète de savoir si cette association ne risque pas de se substituer à un professionnel, notamment pour les travaux de jardinage. La Présidente de l'association lui précise qu'en aucun cas, l'association ne prendra le travail des professionnels : il s'agit d'un « partage de jardin ».

L'association At Homes Crochus étant en phase de démarrage, aucun bilan ne peut être donné quant aux demandes des seniors ou des jeunes.

Il est précisé que les jeunes qui bénéficient d'un tel logement ont droit à l'allocation logement.

Il existe deux sortes de contrats pour le logement : moins de 3 mois ou 1 an maximum ; le préavis demandé est de un mois (sauf cas de force majeure). Ils ne sont renouvelables qu'une seule fois.

La campagne de communication de l'association débute et la présidente pense que le bouche à oreille doit fonctionner ; il faut inciter le public à se rendre sur le site de At Home Crochus et sur le site de COSI.

Un membre du conseil se demande à quoi sert la cotisation ; Il lui est répondu que celle-ci couvre les frais de transport, de communication et de gestion. Le souhait de l'association est d'avoir, à terme, un salarié à mi-temps.

Coordonnées de l'association : 06 64 65 37 49 ;

Courriel : solution.intergeneration@yahoo.fr ;

Site internet (ouverture prochainement) : www.athomecrochus.fr

Charte des conseils de quartier

Suite à la dernière réunion plénière des conseils de quartier, il avait été souhaité, par la majorité de l'assemblée, qu'un coordinateur ou une coordinatrice habitant le quartier soit coopté par le conseil de quartier.

Isabelle Ferbus-Lambert demande donc aux membres du conseil de réfléchir à une éventuelle candidature pour la prochaine réunion, tout en précisant que la formule doit rester souple (sans durée de mandat).

La charte devant être validée par le conseil municipal du 23 avril 2010, une réunion devra être programmée à la suite pour nommer un coordinateur ou une coordinatrice.

Marie-Thérèse Dugué pense qu'il serait souhaitable de faire des groupes de travail thématiques dans chaque conseil de quartier ; il peut exister également des groupes de travail inter-quartiers.

Afin de relancer, de dynamiser et d'intégrer de nouveaux membres, il faut relancer la communication sur le quartier, notamment par le biais des Nouvelles.

Tony Ben Lahoucine suggère de faire du porte à porte auprès de son entourage et de remettre un document d'information où pourraient figurer les coordonnées du coordinateur.

Marie-Thérèse Dugué pense que l'organisation d'un repas partagé ou un pique-nique pourrait attirer de nouveaux membres. Celui-ci pourrait avoir lieu dans la cour d'école ou sous le préau.

Plusieurs propositions sont faites :

- Rencontrer les parents à la sortie de l'école
- Etre présent à la kermesse du mois de juin
- Donner des tracts au marché du mercredi matin
- Participer à la fête des voisins fin mai

La date retenue pour le repas partagé est le samedi 12 juin en soirée à l'école Paul Doumer.

Divers :

Tony Ben Lahoucine précise que le nouveau quartier « Le Clos de la Boëche » se situe dans le périmètre du conseil de quartier Est. Une campagne de communication ciblée devra être mise en place dans ce nouveau quartier pour informer les résidents de l'existence des conseils de quartier (tracts ou courriers dans les boîtes à lettres).

Un membre évoque un problème d'entretien du passage situé à l'arrière de la venelle des Vignes.

Un membre de l'assemblée rappelle le concours « mon jardin au naturel ».

La prochaine réunion du conseil de quartier aura lieu le 3 mai à 20h au restaurant scolaire Paul Doumer.

A l'ordre du jour :

Désignation du coordinateur

Finalisation du repas du 12 juin

Point sur les cheminements doux, notamment sur les venelles

Réponses aux questions figurant dans le compte-rendu du 5 septembre 2009.